

Strasbourg, le 13 juin 2012

EPAS (2012) 24rev

Accord partiel élargi sur le sport (APES)

4^{ème} réunion plénière du Comité consultatif

Conseil de l'Europe, Strasbourg

Agora, Salle G.06

Vendredi 11 mai 2012

9h00 – 17h00

Rapport de réunion

1. Ouverture de la réunion

1. La réunion est ouverte par Predrag Manojlović, président du Comité consultatif de l'APES (ci-après CC). Il déplore que seules huit des 23 organisations membres soient présentes à la réunion, d'autant plus qu'une révision du mandat du Comité est à l'ordre du jour.

2. Adoption de l'ordre du jour

2. Le président remercie le Secrétariat pour la préparation de la réunion et notamment pour sa contribution à l'élaboration des documents. L'ordre du jour, tel qu'il figure à l'annexe 1, est adopté.

3. Accueil des nouvelles organisations partenaires

3. Le président souhaite la bienvenue aux participants qui assistent à la réunion du Comité pour la première fois. Au cours d'un tour de table, les organisations participantes présentent brièvement leur champ d'activité, leurs priorités pour 2012/2013 et ce qu'elles attendent de leur adhésion à l'APES.

- L'Association européenne des athlètes de haut niveau (EU Athletes) s'occupe des droits sociaux des athlètes avec l'UE et est un partenaire du CdE depuis longtemps ; actuellement, elle axe ses travaux sur les programmes éducatifs (concernant l'intégrité du sport et, en particulier, les matchs arrangés) et participe à la réforme du Code antidopage de l'AMA. Elle cherche à coopérer davantage avec le mouvement sportif par l'intermédiaire du Conseil de l'Europe (CdE).
- L'ISCA met en œuvre des activités et projets sportifs au niveau local, fait campagne pour promouvoir les possibilités d'éducation et tend à assurer la mise en commun des expériences. L'Association partage la préoccupation du président concernant le niveau de participation à la présente réunion ; elle espère qu'une discussion franche pourra avoir lieu sur la façon de rendre le CC plus attrayant et peut-être de repenser sa structure.
- L'Association TAFISA Europe regroupe les organisations sportives nationales et met au point des programmes locaux concrets avec les collectivités locales, par exemple. Elle souhaite contribuer à accroître la visibilité de l'APES et concevoir de futures stratégies en liaison avec d'autres membres du CC.
- L'EWS vise à représenter et à promouvoir les femmes dans le sport ; le Réseau souhaite développer une pratique active avec l'APES et assurer une visibilité plus politique au niveau européen. Assistant à la réunion pour la première fois, sa déléguée espère que l'EWS deviendra un membre actif du CC.
- L'EUPEA est l'organisation qui coiffe toutes les associations nationales d'éducation physique, soit 200 000 professeurs d'éducation physique dans toute l'Europe. Elle a pour but de promouvoir un enseignement de qualité dispensé par des professeurs d'éducation physique bien formés et d'assurer la mise en commun de bonnes pratiques entre les différents pays ; sa participation au Comité pourrait être utile à l'APES car l'Association est en contact direct avec les enfants.
- L'ENGSO regroupe des organisations faîtières nationales et des comités olympiques nationaux, les priorités étant l'échange d'informations et l'amélioration de la qualité des ressources organisationnelles. Elle prépare actuellement l'Année européenne du sport 2014, en mettant l'accent sur les bienfaits d'une alimentation raisonnée, la santé

et l'activité physique, et un nouveau projet conjoint sur la lutte contre le harcèlement sexuel dans le sport. Elle attend de l'APES la possibilité de partager les meilleures pratiques.

- Le COE rassemble les 49 comités olympiques nationaux d'Europe et est très actif tant au sein de l'UE que du CdE. Actuellement, il se préoccupe en priorité du trucage des matchs et de la gouvernance mondiale du sport. L'ordre du jour du CdE est conforme aux actions du COE dont l'appartenance au CC est source de discussions complémentaires et constructives.
- L'EGLSF s'occupe des aspects du sport relatifs aux droits de l'homme et de sa dimension sociale et peut contribuer utilement aux travaux du Comité consultatif ; la Fédération met actuellement en œuvre des activités et projets sur l'homophobie dans le sport avec le Secrétariat de l'APES. Elle est consciente de l'importance de nouer des liens avec d'autres organisations au niveau local et de coopérer avec d'autres fédérations sportives.

4. Le Secrétariat résume les suites données à la dernière session plénière :

1. Révision du mandat ; les contributions reçues jusqu'à présent indiquent qu'un changement de structure pourrait être la voie à suivre ;
2. Un renforcement de la collaboration entre l'APES et le mouvement sportif est notable dans des domaines comme la diversité, les matchs arrangés et l'approche intégrée de l'égalité entre les sexes. Des deux côtés, la volonté de renforcer la coopération est manifeste ;
3. L'UEFA a été élue second membre du CC pour participer au Bureau du Comité de direction, conformément au statut révisé de l'APES.

4. Nouveaux développements

5. Le CC prend acte des informations fournies par le Secrétariat sur les nouveaux développements, en particulier :

Conseil de l'Europe

6. La présidence britannique du Comité des Ministres prendra fin le 23 mai 2012 ; l'Albanie prendra la relève pour une période de six mois.

7. Durant sa dernière session, le 25 avril, l'Assemblée parlementaire a adopté deux rapports liés au sport. L'un portait sur le trucage de matchs (Anne Brasseur, Luxembourg) et l'autre sur la gouvernance du sport (François Rochebloine, France). L'APES sera invité à contribuer au suivi de ces deux rapports.

8. S'agissant des conventions, une révision du Code antidopage est en cours et une conférence sera organisée en collaboration avec l'industrie pharmaceutique en novembre 2012. S'agissant de la violence de spectateurs, le Comité permanent envisage une restructuration de ses méthodes de travail. Il participe également à des visites d'inspection sur la sécurité des différents stades en Pologne et en Ukraine, en collaboration avec l'UEFA.

9. Parmi les changements qui interviendront au sein du Secrétariat, signalons que l'actuel mandat de la Secrétaire Générale adjointe (Maud de Boer-Buquicchio) prendra fin le 31 août de cette année. C'est à l'Assemblée parlementaire qu'il incombera de prendre la décision concernant son successeur à sa prochaine session, en juin. Les deux candidats en lice sont Gabriella Battaini-Dragoni et Gérard Stoudmann. En outre, Snežana Samardžić-Marković

(ancienne ministre serbe de la Jeunesse et des Sports) a pris ses fonctions en qualité de nouvelle directrice générale de la démocratie du CdE le 1^{er} avril 2012. Quant au Secrétariat de l'APES, la situation est à présent stabilisée, Heather Stewart (communication, publications) et Caroline Larghi (assistance administrative) ayant toutes deux rejoint l'équipe de l'APES. Il n'y a plus de crédit budgétaire disponible pour engager du personnel temporaire au sein du Secrétariat de l'APES en 2012.

Etats membres de l'APES

10. A propos de la composition actuelle de l'Accord partiel, le Secrétariat informe le CC du retrait de la Suède depuis le 1^{er} janvier 2012. Toutefois, la demande d'adhésion du Monténégro a été examinée et ce pays adhèrera officiellement le 1^{er} juin 2012. Les négociations avec plusieurs autres pays sont en cours (la Turquie, la Belgique, par exemple) et cinq à six autres pays envisagent leur adhésion.

Demandes d'adhésion présentées par des organisations partenaires

11. Le CC se félicite des récentes décisions du Comité des Ministres du CdE qui ont permis à « Tennis Europe », au Groupement des détenteurs de droits sportifs (SROC), à la « European Handcycling Federation », à l'Association européenne des athlètes de haut niveau et au Réseau européen des athlètes étudiants d'adhérer à l'APES.

12. En outre, l'APES a enregistré une nouvelle demande d'adhésion de la part de la Fédération internationale du sport universitaire (FISU) et le processus d'adhésion est en cours. Le Secrétariat indique que trois autres demandes d'adhésion sont attendues de « Play the Game », du Réseau FARE et de « Panathlon International ».

13. Les participants soulèvent la question des critères qui président à l'accueil de nouveaux membres au sein du CC. Compte tenu de l'expiration en 2012 du mandat du Comité, des suggestions et des propositions de modification de ces critères pour les nouveaux candidats pourraient être formulées (voir le point 5 ci-dessous).

14. A l'heure actuelle, le CC compte 24 membres et une candidature est en cours d'examen.

5. Révision du mandat du Comité consultatif

15. Le président invite les représentants de TAFISA et de l'ICSA à prendre la parole puisque leurs associations respectives ont adressé des propositions au Secrétariat.

16. Le représentant de l'ICSA estime nécessaire de revoir le rôle du CC, l'ensemble de sa structure et son mandat. Il considère que le CC a pour fonction de donner des avis et d'exprimer le point de vue des ONG mais soulève la question de savoir si une organisation doit réellement être membre du CC pour faire connaître son avis. Il estime que le CC pourrait faire de sa diversité un atout : il pourrait donner divers avis au lieu de formuler un seul avis coordonné. Le délégué de l'ICSA estime que l'on pourrait instaurer un débat démocratique en permettant au CC de fonctionner de manière plus ouverte. Toutefois, il juge important de maintenir un organe qui puisse discuter avec le Secrétariat et les ministres et propose, par conséquent, de constituer un Bureau du CC plus restreint, composé seulement d'environ cinq membres ayant un mandat plus court et non renouvelable. A l'avenir, le CC devrait jouer un rôle proactif en permettant à des membres de suggérer individuellement des points à inscrire à l'ordre du jour et des actions concrètes à mener. Une autre possibilité serait de coupler la réunion conjointe du CC et du CD avec un séminaire pour enrichir les réunions d'un volet spécialisé.

17. Le représentant de TAFISA Europe estime que l'élaboration de la structure du CC doit répondre à une stratégie. Il convient de la nécessité de prendre davantage d'initiatives et de poursuivre la collaboration entre les ONG sur des thèmes qui ne soient pas seulement axés sur la violence, le dopage et le trucage de matchs. Il déplore l'absence de certains membres de l'APES à cette unique réunion annuelle du CC. Il suggère de créer des groupes de travail spécialisés qui pourraient se réunir sur d'autres questions (les activités locales, la santé, par exemple) de sorte que certains participants auraient le sentiment de pouvoir contribuer en retour aux travaux de l'APES. Il souligne la nécessité de savoir si les membres du CC sont disposés à contribuer davantage aux travaux de l'APES ou s'ils jugent qu'une seule réunion annuelle suffit.

18. Le CC relève, en outre, la proposition adressée au Secrétariat par l'Organisation pour la paix par le sport (Peace & Sport) en vue de constituer de petits groupes de travail axés sur des thèmes particuliers. Cette initiative pourrait se fonder sur une participation volontaire des membres et supposerait de leur part une contribution proactive.

19. Le président rappelle au Comité que l'APES est la seule organisation intergouvernementale en Europe qui reconnaît un statut juridique aux ONG qui dispensent des conseils sur le sport. Il se demande s'il est nécessaire de tenir une réunion plénière du CC et s'il ne vaudrait pas mieux mettre l'accent sur la réunion conjointe avec le Comité de direction. Il ajoute que le nombre limite de membres est actuellement de 30 organisations mais que ce chiffre n'a pas encore été atteint. Sa proposition est de créer un Bureau de six membres (deux issus de chacune des trois catégories) qui pourrait tenir une réunion conjointe avec le Comité de direction et deux avec son Bureau sur une base annuelle. Etant donné que les frais de voyage et de séjour sont pris en charge par les membres, l'organisation des réunions pourrait être souple.

20. Le Secrétariat rappelle au Comité que l'APES a essentiellement pour fonction de promouvoir le dialogue et la coopération entre le CC et les organes de direction (dans le cadre du statut de l'APES dont la révision est une procédure formelle et complexe) ; toutefois, le mandat du CC a été adopté par le Comité de direction et peut être modifié par ledit Comité de manière plus souple. Le mandat actuel est fondé sur un groupe de travail du Bureau du Comité de direction dont l'ENGSO et l'UEFA font partie. Toute modification du mandat pourrait être proposée à la prochaine réunion du Comité de direction les 20 et 21 juin.

21. Le délégué de TAFISA Europe propose que le Bureau du CC se compose d'au moins six membres (pour des raisons de flexibilité). Il soulève également la question de la redéfinition des catégories.

22. Le délégué de l'ICSA suggère de supprimer les catégories. Si nécessaire, le Secrétariat pourrait alors solliciter des avis sur des sujets qui pourraient être ouverts à contributions, sous forme d'auditions par internet, par exemple.

23. Le président souligne que ces catégories n'ont que peu d'impact hormis pour ce qui concerne la composition du Bureau du CC.

24. A propos des structures et méthodes de travail, le président estime qu'il est important de maintenir la réunion entre le CC et le Comité de direction et qu'il est logique que le CC se réunisse avant afin de préparer la réunion conjointe.

25. S'agissant des organisations éligibles, le Secrétariat souligne la nécessité de maintenir un équilibre entre les fédérations internationales et européennes et les autres membres de la catégorie, de sorte que les membres de moindre envergure puissent jouer leur rôle et soient désireux d'adhérer à l'APES. Il déplore l'absence de membres représentant la catégorie des fédérations internationales à la présente réunion. S'agissant de la proposition du délégué de TAFISA de prévoir que le Bureau se composera d'au moins six membres, le Secrétariat souligne que le Comité de direction pourrait mettre en question la répartition des rôles entre le Bureau et la plénière. En outre, il serait plus clair, pour des raisons budgétaires, de fixer un nombre défini de membres.

26. Le représentant de TAFISA Europe déclare qu'il faut de la souplesse si l'on veut changer la structure pour permettre la création de groupes de travail ; l'expression « six membres minimum » est donc préférable.

27. Le Secrétariat prend acte de tous les commentaires et, sur la base des discussions, proposera des modifications au mandat qu'il transmettra aux membres du CC pour accord avant l'expiration dudit mandat.

6. Mandat des membres du Comité consultatif :

28. Le CC prend acte de l'expiration prochaine du mandat de certains membres. Le Secrétariat adressera une lettre de rappel aux membres concernés, en les invitant à faire une demande de renouvellement de leur qualité de membre et à l'informer de toute modification de leur statut. Les demandes de renouvellement reçues seront ensuite soumises au Comité de direction pour décision à sa prochaine réunion les 20 et 21 juin.

7. Développements intervenus à l'APES depuis la dernière réunion du Comité consultatif :

7.1 Présentation des résolutions adoptées lors de la 12^e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables du sport (Belgrade, 15 mars 2012) et suivi

29. Le CC prend acte du document EPAS(2012)INF 13rév et des informations fournies par le Secrétariat sur les deux résolutions adoptées, à savoir la promotion de l'intégrité du sport contre les manipulations des résultats (matchs arrangés) et les questions d'actualité de la coopération sportive paneuropéenne et leur suivi.

30. La discussion porte sur le processus d'élaboration d'une convention internationale relative aux matchs arrangés et l'échelonnement des travaux à mener par les différents organes. Un calendrier réaliste consisterait à l'ouvrir à la signature dans deux ans. D'autres normes sont également en cours d'élaboration, notamment des recommandations sur la migration et la protection des jeunes athlètes et l'approche intégrée de l'égalité entre les sexes dans le sport ; l'une et l'autre ont été soutenues par les ministres à la Conférence de Belgrade.

31. S'agissant de la coopération paneuropéenne, le CC prend acte de l'importance accordée à la poursuite de la collaboration entre l'UE et le CdE.

7.2 Présentation du programme d'activités de l'APES et du budget 2012

32. Le CC prend acte de la présentation orale par le Secrétariat du programme d'activités en cours en 2012, qui se concentre principalement sur des activités normatives (matchs arrangés, approche intégrée de l'égalité entre les sexes et migration) mais d'autres questions sont également traitées par le biais de séances de formation, de manuels de bonnes pratiques et de séminaires organisés en partenariat avec des organisations telles que l'EGLSF, l'UEFA, le Comité paralympique européen et le réseau FARE. Une proposition sera adressée au Comité de direction en juin en vue d'axer les activités de 2013 sur les jeunes et les enfants. Une autre activité possible à l'étude est centrée sur le sport et les détenus ; Andorre a déjà manifesté son désir d'y participer.

33. Plusieurs délégués, du COE, de TAFISA Europe et de l'ENGSO, soulignent l'importance d'assurer une coopération entre les deux organisations au niveau institutionnel sur des questions d'intérêt commun (dopage, matchs arrangés, violence, Journée européenne du sport, etc.).

8 Contribution des membres du Comité consultatif aux travaux de l'APES :

34. Le CC relève que le Secrétariat de l'APES fait à présent partie de la direction des droits de l'homme et de l'anti-discrimination et que les membres du Comité pourraient donc passer par l'APES pour prendre contact avec d'autres secteurs de cette direction afin d'obtenir des services d'experts si nécessaire.

35. Les participants formulent les suggestions ci-après dont le Secrétariat prend acte :

36. L'ICSA estime important d'axer les activités sur les bienfaits du sport. Son délégué suggère que chaque membre du CC adresse un document d'une page au Secrétariat pour donner une idée de l'importante contribution qu'il peut apporter à l'APES. En outre, l'ICSA compte dans ses membres des organisations qui travaillent sur la question sport et prison, et pourrait éventuellement contribuer à un projet APES sur le sujet.

37. TAFISA Europe organise actuellement, pour 2013, une manifestation de grande ampleur avec la municipalité de Strasbourg, en recourant aux fonds alloués par l'UE. Cette manifestation pourrait être centrée sur la redécouverte de l'héritage du sport et des jeux sportifs traditionnels en Europe. Si l'APES y participait, il pourrait établir un lien entre l'UE et le CdE.

38. L'association EUPEA confirme que la question des enfants dans le sport constitue sa priorité et qu'elle est prête à participer à toute activité axée sur la qualité de l'enseignement des professeurs d'éducation physique ou d'autres domaines transversaux pertinents. Le Secrétariat y voit une activité possible en rapport avec le Programme Pestalozzi et suggère de proposer la mise au point en 2013 d'un programme destiné aux professeurs d'éducation physique sur la citoyenneté démocratique.

39. Le président invite les membres du Comité à faire part au Secrétariat de tout projet qui mériterait la participation de l'APES, en vue d'être présenté au Comité de direction.

9 Tour de table sur les méthodes de travail du CC et les priorités de ce comité pour 2012-2013

40. Le CC conclut ses précédentes discussions, sous le point 5 de l'ordre du jour, concernant les méthodes de travail ; les membres sont tous d'accord que la création de groupes de travail sur des questions spécifiques serait utile et pourrait permettre de relever le niveau de participation.

41. Sur la base des discussions tenues, le Secrétariat transmettra aux membres du Comité diverses propositions de modification du mandat pour commentaires et validation par courriel. Ces propositions seront ensuite soumises au Comité de direction pour adoption au cours de sa prochaine réunion les 20 et 21 juin.

42. Etant donné que seules huit organisations membres participent à la réunion, la majorité de 12 requise pour voter n'est pas atteinte. Le Secrétariat organisera donc par courriel les élections prévues au sein du Bureau. Six membres ont présenté leur candidature : l'ENGSO, l'UEFA, TAFISA Europe, l'ISCA, l'EFPM et l'EWS.

10 Questions diverses

43. Néant.

11 Date et lieu de la prochaine réunion

44. Les participants relèvent que deux représentants du CC (ENGSO et UEFA) ont été invités à participer à la prochaine réunion du Bureau du Comité de direction qui se tiendra le 22 mai, à Paris. Le CC est invité à participer dans sa composition plénière, à la réunion conjointe avec le Comité de direction les 20 et 21 juin 2012, à Strasbourg.

Annexe 1 – Ordre du jour

1.	Ouverture de la réunion	
2.	Adoption de l'ordre du jour	EPAS (2012) 15
3.	Accueil des nouvelles organisations partenaires Tour de table Rapport de la dernière réunion plénière	EPAS (2011) 22
4.	Nouveaux développements - Conseil de l'Europe - Etats membres de l'APES - Demandes récentes présentées par des organisations partenaires	EPAS (2012) 6rev EPAS (2012) INF18
5.	Révision du mandat du Comité Consultatif	EPAS (2009) 25 final
6.	Mandat des membres du Comité consultatif	EPAS (2012) 1
7.	Développements intervenus à l'APES depuis la dernière réunion du Comité Consultatif : 7.1 Présentation des résolutions adoptées lors de la 12 ^{ème} Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables du sport (Belgrade, 15 mars 2012) et suivi 7.2 Présentation du programme d'activités de l'APES et du budget 2012	EPAS (2012) INF 13rev EPAS (2012) 7
8.	Contribution des membres du Comité Consultatif aux travaux de l'APES : 8.1 suivi de la Conférence ministérielle à Belgrade 8.2 priorité APES 1 : rédaction des normes européennes et leur mise en œuvre 8.3 priorité APES 2 : organisation de séminaires/formations/conférences joints 8.4 priorité APES 3 : coopération avec l'UE 8.5 présentation de projets communs financés par des contributions extérieures : Peace and Sport « Jeux de l'amitié », projet bonne gouvernance	
9.	Tour de table sur les méthodes de travail du CC et les priorités de ce comité pour 2012-2013	
10.	Questions diverses	
11.	Date et lieu de la prochaine réunion	

Appendix 2 Liste des participants**MEMBERS / MEMBRES****EUROPEAN ELITE ATHLETES ASSOCIATION / ASSOCIATION EUROPEENNE
DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU (EU ATHLETES)**

Mr Jeff REYMOND
SNB / EU Athletes
Responsable du développement
5 rue des colonnes
F-75002 PARIS
Tel : +33 6 60 86 12 23
Email : jeffreymond@gmail.com

**EUROPEAN GAY & LESBIAN SPORT FEDERATION / FEDERATION SPORTIVE EUROPEENNE
GAIE ET LESBIENNE (EGLSF)**

Ms Armelle MAZÉ
EGLSF Female Co-president
4, rue du Congo
F-75012 PARIS
E-mail : armelle@eglsf.info

EUROPEAN NON-GOVERNMENTAL SPORTS ORGANISATION (ENGSO)

Mr Predrag MANOJLOVIC
Secretary General ENGSO
Generala Vasica 5
11040 Belgrade
Tel : +381 113671574
E-mail : predrag.manojlovic@oks.org.rs

**EUROPEAN OLYMPIC COMMITTEES EU OFFICE / BUREAU DES COMITES OLYMPIQUES
EUROPEENS AUPRES DE L'UNION EUROPEENNE**

Mr Mathieu FONTENEAU
52, avenue de Cortenbergh
B - 1000 Bruxelles
Tel +32 2 73803 29
Fax +32 2 73803 27
E-mail: fonteneau@euoffice.eurolympic.org

**EUROPEAN PHYSICAL EDUCATION ASSOCIATION / ASSOCIATION
EUROPEENNE D'EDUCATION PHYSIQUE (EUPEA)**

M. Claude SCHEUER, Président
Waterkluiskaal 16
B-9040 Sint-Amandsberg/Ghent
Tel. +32(0)9 218 91 20
Fax +32(0)9 229 31 20
E-mail: info@eupea.com; claude.scheuer@education.lu

**EUROPEAN SPORT FOR ALL NETWORK / RESEAU EUROPEEN SPORT POUR TOUS (TAFISA
EUROPE)**

Mr Peter GLASS
European Sport For All Network (TAFISA EUROPE)
Mainzer Landstrasse 153
Dienstleistungszentrum
D-60261 Frankfurt/Main
Tel : +49 (0) 69 13 64 47 47
E-mail : baumann@tafisa.net

Mr Wolfgang BAUMANN
TAFISA Secretary General
Member IOC Sport for All Commission
TAFISA Office
DLZ
Mainzer Landstrasse 153
D-60261 Frankfurt/Main
Tel.: +49 (0) 69 97 39 35 99 20
Fax.: +49 (0) 69 97 39 35 99 25
E-mail: baumann@tafisa.net

Mr Wim FLORIJN
TAFISA Board member
Ericalaan 6
NL-3911 XN Rheneu
Tel.: +31 31 76 16 038
E-mail: wim.florijn@hetnet.nl

**EUROPEAN WOMEN AND SPORT / RESEAU EUROPEEN FEMMES ET SPORT
(EWS)**

Ms Carole BRETTEVILLE
Membre du Comité Directeur de EWS
5, rue du moulin
67340 MENCHHOFFEN
Mobile : +33 (0)6 67 97 48 56
Email: carole.bretteville@wanadoo.fr

INTERNATIONAL SPORT AND CULTURE ASSOCIATION (ISCA)

Mr Jacob SCHOUENBORG
Secretary General
Tietgensgade 65
DK-1704 Copenhagen V
Tel: +45 33 29 80 26
Fax: +45 33 29 80 28
Mobile: +45 28 58 84 44
E-mail: js@isca-web.org

APOLOGISED / EXCUSED

Mr Julien ZYLBERSTEIN (UEFA)
Mr Ioannis PSILOPOULOS (EFPM)
Mr Gilles BIZOT (FIRA AER)
Mr Lou MANDERS (EGLSF)
Mr Detlef DUMON (ICSSPE)
Mr Yann COELENBIER (Peace and Sport)
Mr Julian JAPPERT (Think Tank Sport et Citoyenneté)
Mr Matthias GÜTT (EPC)

COUNCIL OF EUROPE / CONSEIL DE L'EUROPE

DIRECTORATE OF HUMAN RIGHTS AND ANTIDISCRIMINATION
DIRECTION DES DROITS DE L'HOMME ET DE L'ANTIDISCRIMINATION
Agora building, 1 quai Jacoutot, F-67000 STRASBOURG

Mr Stanislas FROSSARD, EPAS Executive Secretary
Tel: 03 90 21 53 76 E-mail: stanislas.frossard@coe.int

Ms Sonia PARAYRE, EPAS Deputy Executive Secretary
Tel: 03 90 21 54 55 E-mail: sonia.parayre@coe.int

Ms Heather STEWART, Administrative Assistant
Tel: 03 90 21 55 28 E-mail: heather.stewart@coe.int

Ms Caroline LARGHI, Administrative Assistant
Tel: 03 88 41 34 29 E-mail: caroline.larghi@coe.int